

— 2018 —

Chalonnnes-sur-Loire.

Le deuxième conseil municipal des enfants est installé



Le conseil municipal des enfants 2018-2019 dans la salle du conseil

Le jeudi 11 octobre 2018, le maire Philippe Ménard a installé le deuxième conseil municipal des enfants 2018-2019 élu lors de la fin de la dernière année scolaire.

Cette année, ce conseil municipal des enfants se compose de 8 CM1 et de 6 CM2 des écoles Joubert et Saint-Joseph. 3 d'entre eux ont été réélus. Au total, ils étaient 36 à se présenter devant 173 votants (sur 185 inscrits).

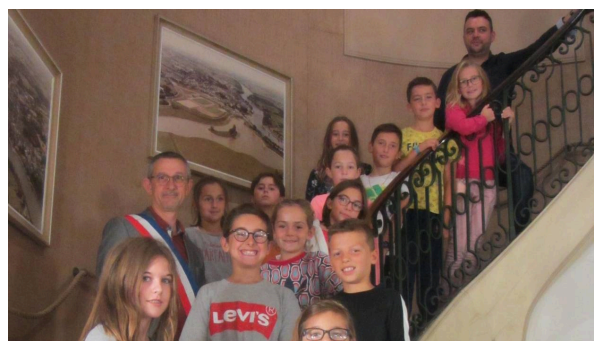
Dans la première réunion, le maire a rappelé l'importance des missions d'un élu et que lorsqu'ils siègeraient, les représentants qu'ils étaient ne devaient pas oublier qu'ils œuvraient pour l'ensemble des enfants de la commune.

Le conseil municipal des enfants se rassemblera une fois par mois...

Courrier de l'Ouest, le 16 octobre 2018

CHALONNES-SUR-LOIRE.

Le nouveau conseil municipal des enfants est en place



Les jeunes élus du conseil municipal dans les escaliers de la mairie au côté du maire et de l'animateur Yohan Latté (dernier en haut).

Le deuxième conseil municipal des enfants (CME) a été installé, jeudi dernier, par le maire Philippe Ménard.

Cette année, ils sont quatorze élèves de CM1 et CM2, dont trois réélus, des écoles Joubert et Saint-Joseph, désignés par leurs pairs pour les représenter. L'objectif est de faire des propositions et de transmettre des idées aux élus adultes.

L'an passé, le CME a mené à bien un projet de panneaux de circulation à l'intention des automobilistes, afin qu'ils lèvent le pied à proximité des lieux fréquentés par des enfants. Au nouveau conseil d'avoir de nouvelles idées !

Après la rencontre avec le maire, les jeunes élus ont visité les différents services et bureaux municipaux en compagnie d'Anne-Laure Bossard, coordinatrice enfance jeunesse, et de Yohan Latté, animateur du Spot. Une vision de la mairie de l'intérieur.

Ouest-France, le 14 octobre 2018

— 2019 —

Chalonnnes-sur-Loire.

Le conseil municipal des enfants est en place



Le conseil municipal des enfants au complet avec Philippe Ménard, le maire et Martin Bouchaud le responsable du « spot jeunesse ».

La nouvelle équipe du conseil municipal des enfants (CME) s'est réunie pour la première fois vendredi, en mairie et en présence de Philippe Ménard, maire de Chalonnnes sur Loire.

Créée il y a trois ans, cette instance participative a pour vocation d'initier les jeunes Chalonnais à la citoyenneté. Le conseil municipal des enfants permet aux jeunes élus d'appréhender le fonctionnement d'une ville, de découvrir l'étendue de ses services publics et leur intérêt pour les habitants. Il est constitué de 16 élèves de CM1 et de CM2, qui ont été élus par leurs pairs dans les deux écoles de la commune, le 5 avril dernier. Chaque mandat donne lieu à une réalisation d'intérêt général. C'est Martin Bouchaud, le nouveau responsable du « spot jeunesse », qui est chargé de piloter l'instance.

Les 16 enfants des deux écoles (huit de Joubert et huit de Saint-Joseph) étaient au rendez-vous pour cette première réunion, après huit longs mois d'attente depuis les élections. Dans un premier temps, ils ont été accueillis par le maire qui leur a remis leur livret de conseil municipal. Puis, après avoir relu leurs vœux exprimés lors de la campagne électorale d'avril dernier, ils ont fait le tour des services de la mairie pour une présentation des missions du service environnement et de l'accueil de la mairie.

Au cours des huit réunions à venir, les jeunes élus devront définir ensemble un projet d'action et le mettre en œuvre avant l'été.

Les jeunes élus sont : Bouvet Romane, Cesbron Anaïs, Poilane Loéva, Vincent Elisa, Fransisco Anna, Lees Flora, Thoraval Anaëlle, Brodier Camille, Guerif Pia, Varetto Lison, Main Edouard, Moreau Arthur, Bandi Lila, Le Boulanger Capucine, Cherbonnier Tom, Humbert-Ribet Camille.

Prochaine réunion du CME : jeudi 19 décembre, de 15 h 45 à 17 h 00

Le Courrier de l'Ouest, le 9 décembre 2019

— — — 2021 — — —

Chalonnnes-sur-Loire.

Un jeu de piste en création
par les jeunes élus



Des élus du CME présentent leur projet de jeu de piste au conseil municipal.

Lundi, une délégation de jeunes élus au conseil municipal des enfants (CME) est venue présenter au conseil municipal le projet de leur mandat.

Installés en septembre, les seize membres du CME se sont réunis chaque semaine pour réfléchir et choisir une action à mettre en place dans la commune à destination de leurs pairs. Le CME est animé par Martin Bouchaud, responsable de l'espace jeunesse le Spot.

Leur projet est de créer un jeu de piste papier et numérique dont le thème sera l'histoire de Chalonnnes. Disposant d'un budget de 3 850 €, ils ont choisi de se rapprocher de Stéphane Tressard de la société Laser-Percussion (de Chemillé) pour mettre en œuvre leurs idées. Pour toucher un plus grand nombre, ils comptent se rapprocher de l'application Baludik qui propose déjà cinq parcours dans la

commune, ainsi qu'éditer et diffuser plus de mille exemplaires d'un carnet de jeux qu'ils vont réaliser. Découvrir la commune en s'amusant, voilà l'objectif de leur création saluée par la maire et son équipe.

Ouest-France, le 2 juin 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Le conseil municipal
des enfants est élu



Le nouveau CME (CE2 premier rang et CM1 au deuxième) entouré d'élus et personnels communaux.

Les élections pour le cinquième conseil municipal des enfants ont eu lieu le 15 juin. Il œuvrera durant l'année scolaire 2021-2022.

Tous les enfants de CE2 et CM1 des écoles primaires Saint-Joseph et Joubert se sont déplacés à la mairie pour élire leurs 16 représentants (8 à St Joseph et 8 à Joubert avec parité filles-garçons) parmi les 40 qui s'étaient présentés. Après avoir remercié les élus et personnels qui ont organisé les élections, Mikaël Le Vourch, conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires a félicité les jeunes : un grand merci surtout à vous les enfants. Vous avez le courage de vous lancer dans cette belle aventure, vous avez mis en avant vos idées grâce à de très belles affiches qui ont coloré le hall de l'entrée de la mairie. Puis il a appelé les élus.

Pour l'école St-Joseph : CE2 : Lenny Picherit, Gabin Tijou, Lola Bruneau et Louisa Essouma. CM1 : Arthur Clenot, Paulin Guilon, Faustine Dupin et Sofia Nadifi. Pour l'école Joubert : CE2 : Jules Baudouin, Noa

Haurais, Lola Humbert-Ribert et Lilou Collignon. CM1 : Isaac Dalibot, Marius Rochard, Anaé Pineau et Agathe Peltier. Avant la photo traditionnelle, Mikaël Le Vourch leur a lancé : nous comptons sur votre dynamisme et votre imagination pour contribuer à faire de ce conseil municipal des enfants un véritable lieu d'échange au service de Chalonnnes-sur-Loire. Le CME sera piloté par Martin Bouchaud, responsable du spot jeunesse.

Le Courrier de l'Ouest, le 22 juin 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Sortie du gabarot pour les jeunes
conseillers municipaux



Le conseil Municipal des Enfants sur le Gabarot

Samedi, le 5e vent embarquait vingt-cinq jeunes, élus au conseil municipal des enfants, pour une balade en Loire, animée par Dany Cayeux. Ils étaient accompagnés par l'animateur du Spot, Martin Bouchaud, et de l'élus Michaël Le Vourch, conseiller à la jeunesse et aux affaires scolaires.

Ouest-France, le 22 septembre 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Un passage de relais sur la Loire
pour le conseil municipal des enfants



Les élus du conseil municipal des enfants au départ d'une balade découverte sur le Gabarot « Le Cinquième vent ».

Mikaël Le Vourch, conseiller délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires, et Martin Bouchaud, responsable du spot jeunesse, ont organisé samedi le passage de relais entre l'ancien conseil municipal des enfants (CME) et le nouveau. Pour rappel, le CME est constitué de 16 élèves de CM1 et CM2 des deux écoles élémentaires de la commune avec une parité fille garçon et élus par leurs camarades le 15 juin dernier.

Chaque année, le CME propose un projet à la commune qui lui attribue un budget. L'an dernier, l'idée était de mettre en place un jeu de piste pour faire découvrir la commune. Le projet a pris un peu de retard à cause des contraintes sanitaires, mais il verra le jour avant la fin de l'année, indique Mikaël Le Vourch. Le nouveau CME se réunira le 14 octobre prochain dans la salle du conseil.

Une balade sur le Gabarot

Pour fêter le passage de témoin, les jeunes ont été invités à une balade sur la Loire. Sur « Le Cinquième vent », ils ont pu apprécier les explications historiques et les anecdotes racontées par Dany Cayeux, chalonnaise passionnée.

La constitution d'un conseil municipal des jeunes (CMJ) constitué d'élèves des deux collèges chalonnais devrait se réaliser prochainement.

Le Courrier de l'Ouest, le 23 septembre 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Le conseil municipal
des enfants est installé



Le nouveau conseil municipal des enfants de Chalonnnes dans la salle du conseil.

Le jeudi 14 octobre a eu lieu la première réunion des élèves nouvellement élus au conseil municipal des enfants (CME).

La maire, Marie-Madeleine Monnier, les a d'abord remerciés pour leur engagement. Mikaël Le Vourch, conseiller délégué jeunesse et affaires scolaires, a souligné l'engouement des jeunes qui ont été nombreux à se présenter. Puis, Martin Bouchaud, responsable du Spot jeunesse et du CME, leur a présenté l'organisation future. Pour rappel, le CME est constitué de 16 enfants de CM1 et CM2 des deux écoles élémentaires de la commune avec un respect de la parité. Ils ont été élus par leurs pairs après avoir présenté leur profession de foi et les souhaits qu'ils avaient pour la commune. Ils se réuniront une fois par mois pour mettre en place un projet qu'ils présenteront au conseil municipal des adultes au printemps prochain. Les élus leur ont remis une écharpe tricolore et le livret du jeune élu. Mikaël Le Vourch a également annoncé qu'un conseil municipal des jeunes (élèves de 6e et 5e) verra le jour en janvier.

Le Courrier de l'Ouest, le 19 octobre 2021

— — — 2022 — — —

Chalonnnes-sur-Loire.

Le Conseil municipal
des jeunes est élu



Le premier CMJ de Chalonnnes-sur-Loire a été élu vendredi 14 janvier.

Les premières élections destinées à constituer un Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont été organisées vendredi 14 janvier. Elles concernaient les élèves de 6^e et de 5^e des deux collèges de la commune. 28 candidats étaient en lice.

Les élections se sont déroulées dans les deux collèges. Je tiens à remercier M^{me} Dusanter, principale de Saint-Exupéry et M^{me} Thomas, responsable de L'Armangé pour leur disponibilité, leur accueil et la parfaite organisation du scrutin, a déclaré Mikaël Le Vourch, conseiller délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires. Douze élèves, six de sixième et six de cinquième, ont été élus par 368 camarades, avec une parité entre les deux collèges. La proclamation des résultats s'est faite sur le parvis de la mairie en présence de Marie-Madeleine Monnier, maire, de plusieurs élus, des responsables des collèges, des candidats et des parents. Marie-Madeleine Monnier a félicité tous les candidats et réconforté les perdants. Elle a également mis l'accent sur les difficultés qui se présenteront lorsque le CMJ devra faire des choix parmi ses nombreuses idées ou tenir compte d'un budget. Le CMJ se réunira une fois par mois avec Martin Bouchaud, responsable du Spot jeunesse.

Les élus

Sont élus membres de ce Conseil municipal des jeunes pour un mandat d'un an et demi : À Saint-Exupéry : Lola Guillot, Lou Robert et Gabriel Réthoré en 6^e ; Lison Cesbron, Oscar Le Boulanger et Pablo Cherbonnier en 5^e. Au collège L'Armangé : Alix Bansaye, Tristan Gaudard et Alexandre Grasset en 6^e ; Éloïse Bareault, Clotilde Hy et Anaëlle Thoraval en 5^e.

Le Courrier de l'Ouest, le 19 janvier 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Le premier conseil municipal des jeunes a été élu



Les nouveaux jeunes conseillers municipaux entourés de leurs pairs adultes, sur les marches de la mairie, à la sortie de leur installation.

Une nouvelle instance participative est née dans la commune. À l'instar du conseil des enfants qui existe depuis cinq ans et rassemble des élèves élus des classes de CE2 et CM1 des deux écoles de Chalonnnes, un conseil municipal des jeunes a été installé ces jours-ci. Les douze jeunes élus de classes de sixièmes et cinquièmes auront un an et demi pour réaliser un projet commun d'intérêt collectif.

Ils devront tout d'abord le choisir et ensuite gérer le budget qui leur sera alloué pour le mettre en œuvre. Les 28 candidats qui se sont présentés et ont mené leur campagne, (16 au collège public Saint-Exupéry et 12 au collège privé Saint-Joseph de l'Armangé), ont été départagés par 368 votants (sur 433 électeurs potentiels). Six élèves de chaque collège chalonnais font partie de ce conseil des jeunes où la parité a été respectée. Élèves de 6^e élus : pour Saint-Exupéry (collège public), Lola Guillot, Gabriel Réthoré, Lou Robert ; pour Saint-Joseph (collège privé), Alix Bansaye, Tristan Gaudard, Alexandre Grasset. Élèves de 5^e élus : pour Saint-Exupéry, Lison Cesbron, Pablo Cherbonnier, Oscar Le Boulanger ; pour Saint-Joseph, Éloïse Bareault, Clothide Hy,

Anaëlle Thoraval. Le premier conseil aura lieu au mois de février.

Ouest-France, le 20 janvier 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

L'écologie au cœur des priorités du conseil des jeunes



Le nouveau conseil municipal des jeunes s'est réuni pour la première fois, jeudi, salle du conseil, en présence de Mikaël Le Vouch, conseiller municipal.

Les douze collégiens fraîchement élus au nouveau conseil municipal des jeunes (six garçons et six filles) ont siégé, jeudi, pour leur première séance. Ils se retrouveront ainsi une fois par mois, pendant les dix-huit mois de leur mandat, sous la houlette de Martin Bouchaud, responsable de la structure jeunesse le Spot.

Leur mission ? Faire des propositions pour le bien-être des Chalonnais. À lire leurs affiches de campagne, une priorité ressort : s'investir pour le développement durable et l'écologie dans la commune, comme le remarque Mikaël Le Vouch, conseiller délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires. La plupart d'entre eux souhaitent également créer des événements culturels ou sportifs pour la commune. Il leur incombera de présenter un projet cohérent (description, déroulement, budget...) qui obtiendra l'agrément de l'équipe municipale.

Ouest-France, le 28 février 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Les jeunes conseillers municipaux ont été élus



Les élus du conseil municipal des enfants ont fêté leur victoire, jeudi soir, après leur nomination, entourés des élus, de leurs parents et même de certains de leurs camarades qui se sont présentés sans être élus.

Jeudi, la salle du conseil municipal était ouverte pour les élections des futurs membres du conseil municipal des enfants (CME). Des élèves des écoles élémentaires Saint-Joseph et Joubert ont pu se rendre aux urnes, dans les mêmes conditions que les électeurs adultes (isoloir, urne, signature).

Ils étaient pilotés par Martin Bouchaud, animateur du Spot, Mickaël Le Vouch, conseiller délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires, Magali Garreau, adjointe à l'enfance, et Marc Bernier, conseiller délégué à la citoyenneté et aux actions participatives. Sur 181 inscrits, 159 jeunes des classes de CE2 et CM1 ont voté pour leurs représentants. 41 candidats s'étaient déclarés et, après leur campagne d'affichage et la publication de leur profession de foi, 16 d'entre eux ont été élus. Pour l'école Saint-Joseph. CE2 : Océane Bénéteau, Manon Collin, Gabin Foucher et Marin Tordeux ; CM1 : Clément Boré, Jonas Boutin, Maëlys Bourigault-Dhommé et Louisa Essouma (réélue). Pour l'école Joubert. CE2 : Tom Augeul, Lola Coiffard, Ilane Hassini et Zoé Robert ; CM1 : Lilou Collignon (réélue), Lucien Garnaud, Litissia Hassini et Noa Haurais (réélu). Le nouveau CME (dont trois réélus) sera installé en septembre prochain.

Ouest-France, le 9 avril 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Quand le petit conseil
municipal rencontre le grand



Le conseil municipal des enfants a présenté ses travaux au conseil municipal des élus chalonnais.

Lundi dernier, juste avant le conseil municipal des adultes, les nouveaux élus au conseil municipal des enfants sont venus présenter leurs réalisations et projets à leurs aînés.

Les enfants ont pris la parole tour à tour pour s'exprimer dans la salle du conseil. Après échanges et réflexions préalables, les seize conseillers en herbe ont choisi de produire une fresque pour décorer un mur qui longe l'école Joubert, avenue Gayot. Pour cela, Martin Bouchaud, responsable du Spot (structure jeunesse) qui les coache dans leurs missions municipales, leur a fait rencontrer l'artiste Christopher Henry. Une fois effectuées quelques mises au point sur les détails techniques, les jeunes élus ont choisi pour motif le thème de la forêt amazonienne, exprimant une nature débordante assortie d'un fleuve qui pourrait être cousin de la Loire, et d'une colombe de la paix. Cette fresque sera réalisée par groupe de quatre les mercredis 18 et 25 mai. Le montant total de cette réalisation est de 1 150 €.

Depuis son élection, le nouveau conseil municipal des enfants a participé à plusieurs commémorations (11 Novembre, 19 Mars, 8 Mai) et ses seize membres ont eu la chance d'être accueillis à l'Assemblée nationale par la députée Stella Dupont pour une visite guidée. Il reste cependant encore des subsides à ce conseil municipal des enfants pour un nouveau projet avant la fin de l'année sur les 3 850 € qui leur ont été alloués à leur nomination.

Ouest-France, le 20 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Bientôt une fresque réalisée par le
conseil municipal des enfants



Les jeunes présentant leur projet devant leurs aînés.

Le 16 mai, en introduction du conseil municipal, celui des enfants quasiment au complet a présenté aux élus l'un des projets qu'ils désiraient mettre en place. Présenté par Mikaël Le Vourch, élu à la jeunesse et guidé par Martin Bouchaud, responsable du spot jeunesse et chargé de piloter les conseils de jeunes, les enfants ont pris la parole tour à tour pour exposer en détail un projet.

Une fresque près de l'école

Les seize jeunes conseillers ont décidé de réaliser une fresque pour décorer le mur qui longe l'école Joubert. Avant d'œuvrer, ils ont rencontré Christopher Henry, un artiste, qui les a conseillés. Le thème évoquera la forêt amazonienne traversée par un fleuve qui ressemblerait à la Loire avec une colombe de la paix. La réalisation de cette fresque aura lieu les mercredis 18 et 25 mai. Sur le budget de 3 850 euros qui leur est alloué, ce sont 1 150 euros qui sont prévus pour ce projet. Avant la fin de l'année, le groupe mettra en route un second projet qui n'en est qu'au stade de la réflexion.

Le Courrier de l'Ouest, le 22 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire.

Les jeunes élus réalisent une fresque murale



La fresque réalisée par le conseil municipal des enfants

Mercredi, la fresque sur un mur qui longe l'école élémentaire publique Joubert, avenue Gayot, a été achevée par les jeunes du conseil municipal des enfants. Elle a été réalisée avec l'aide de l'artiste Christopher Henry.

Ouest-France, le 28 mai 2022

— 2023 —

Les élus des CME et CMJ

concrétisent leur projet de fin d'année à Chalonnnes sur Loire

Les jeunes élus de Chalonnnes-sur-Loire (Maine et Loire) ont mis à plat leurs idées pour élaborer deux événements en vue de rapporter de l'argent pour une association caritative.



Les représentants des conseil municipal enfants CME et conseil municipal jeunes avec Marie-Madeleine Monnier,

maire de Chalonnnes-sur-Loire, et Martin Bouchaud, animateur de la structure jeunesse.

Après un an de mandat, les enfants élus des CM1 et CM2 (conseil municipal enfants) et les élèves de 6e 5e (conseil municipal jeunes) des écoles Joubert et Saint-Joseph veulent concrétiser leur travail par la réalisation de leur projet choisi. Ils l'ont présenté lundi 3 avril devant Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes sur Loire (Maine-et-Loire), et tout le conseil municipal adulte pour validation.

Élus le 7 avril 2022, les enfants ont d'abord appris les règles de base d'un conseil municipal : une réunion une fois par mois, écouter les autres, ne pas parler en même temps... Et surtout élaborer un projet ensemble.

« Le plus difficile était de tous se mettre d'accord sur un seul même sujet », souligne un représentant du CME. L'objectif choisi est un grand marché aux jeux qui se déroulera à la médiathèque de Chalonnnes-sur-Loire, samedi 13 mai 2023, de 10 h à 17 h. Les enfants et les adolescents pourront vendre ou troquer des jeux, de société ou vidéo, des livres... Les tarifs sont fixés sur une base de 2 € et toute la recette sera reversée à l'association Des ballons pour grandir. Cette association, basée à Saint-Aubin-de-Luigné, aide à lutter contre le cancer des enfants.

Lors de cette grande fête du jeu, un crieur de rue animera la journée au fil des stands. Les enfants vont embellir les lieux en préparant une grande arche pour l'entrée de la fête. Avec la publicité, affiches et flyers, leur budget total est estimé à 940 €.

Vente de calendriers

Les 12 élus du CMJ avaient été choisis le 14 janvier 2022. Ils ont participé à la journée citoyenne zéro déchet, et visité l'Assemblée nationale en avril 2022. Ils étaient présents aux commémorations et au jury des récompenses de la Ville lors des vœux du maire.

Les projets individuels de début de mandat étaient en majorité ciblés sur l'écologie, mais le projet commun s'est porté sur la vente d'un calendrier au profit Des ballons pour grandir, la même association choisie par le CME.

Le calendrier sera constitué de photos sélectionnées à l'issue du concours photo qui vient de débiter. À la clôture du concours, le 3 mai, suivra la sélection des photos, la mise en page et l'impression du calendrier. Les réalisations seront vendues en juin.

La recette sera remise à l'association en juillet. Le budget de cette opération s'élève à 2 300 €. Règlement du concours photo sur le site de la ville. Contact : 02 41 44 85 69 ; concoursphotos@chalonnnes-sur-loire.fr

Ouest-France, le 12 avril 2023

Sur les 166 inscrits, 51 élèves s'étaient portés candidats. « C'est un chiffre record », a souligné Marie-Madeleine Monnier, la maire, avant de divulguer les résultats « Tout le monde ne sera pas récompensé, mais je vous encourage tous pour ce premier pas citoyen et ne soyez pas trop déçu si vous n'êtes pas élu. »

Les nouveaux élus de l'école Joubert sont Margot Anis Bellanger, Louise Réthoré, Timothé Le Gars, Armand Millerand, Castille Blond, Zoé Robert, Tom Augeul et Victor Moreau. Ceux de l'école Saint-Joseph, sont Djéna Boutin, Augustin Besnard, Eliott Boutin, Manon Durand, Célia Kindt, Constance Marais, Gaël Bonnet et Titouan Percheron. La parité a été respectée au sein de ce CME, qui sera installé en septembre.

Ouest-France, le 20 avril 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Le nouveau conseil municipal
des enfants a été élu



Les nouveaux représentants des CE2 et des CM1 élus jeudi, ici avec la maire, Marie-Madeleine Monnier.

Jeudi, la salle du conseil municipal a ouvert ses portes pour accueillir 160 jeunes des classes de CE2 et CM1 des écoles Joubert et Saint-Joseph, pour renouveler le conseil municipal des enfants (CME). Le vote s'est tenu dans les mêmes conditions que pour les adultes, avec des isolements et l'enveloppe à glisser dans l'urne. Les adjoints et les conseillers municipaux présents ont accompagné et aiguillé les plus hésitants, notamment lors des signatures : « Je signe mon nom ou mon prénom. »

Chalonnnes-sur-Loire.

Ils sont les nouveaux jeunes élus

Le conseil municipal des enfants de Chalonnnes vient d'être renouvelé et les jeunes fraîchement élus siégeront à partir de la rentrée, pour un an.



Le nouveau CME qui siégera pour l'année 2023-2024, en compagnie de la maire Marie-Madeleine Monnier.

Le jeudi 13 avril dernier, à la Halle des Mariniers, Marie-Madeleine Monnier a annoncé les résultats des élections du Conseil municipal des enfants (CME) qui siégera à la rentrée prochaine. 160 votants de CE2 et CM1 des écoles Joubert et Saint-Joseph ont élu 16 candidats parmi les 51 qui se présentaient. La parité entre les deux écoles a bien entendu été respectée et ce sont huit filles et huit garçons qui porteront en 2023-2024 un nouveau projet pour la commune.

Les élus de l'école Saint-Joseph :

CE2 : Djéna Boutin, Augustin Besnard et Eliott Boutin

CM1 : Manon Durand, Célia Kindt, Constance Marais, Gaël Bonnet et Titouan Percheron

Les élus de l'école Joubert :

CE2 : Margot Anis Bellanger, Louise Réthoré, Timothé Le Gars et Armand Millerand

CM1 : Castille Blond, Zoé Robert, Tom Augeul et Victor Moreau

Le Courrier de l'Ouest, le 20 avril 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Un concours photos
ouvert aux amateurs

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) lance un concours photo gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs, quel que soit leur âge. L'objectif est de réaliser un calendrier perpétuel vendu par les jeunes, dont l'ensemble des bénéfices reviendra à l'association « Des Ballons pour grandir » de Val-du-Layon, qui œuvre en faveur des enfants touchés par le cancer.

Les photos auront pour thème « Chalonnnes-sur-Loire » à travers ses paysages, son histoire, sa biodiversité, son fleuve... Il est laissé libre cours à l'imagination des participants pour illustrer ce thème.

Il est aussi proposé, mais pas obligatoire, de mettre en scène un ballon de baudruche, pour faire référence au logo de l'association. Le concours est ouvert jusqu'au 6 mai.

Des lots sont à gagner pour les trois photos sélectionnées par le jury (deux entrées à Terra Botanica, un bon d'achat au Renard qui lit et places de cinéma ; un repas au Café

Bondu et des places de cinéma ; un panier garni « O'Local » et places de cinéma).

Règlement du concours et formulaire d'inscription sur www.chalonnnes-sur-loire.fr/concours-photo-du-cmj/

Le Courrier de l'Ouest, le 20 avril 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Concours photos : des gagnants
et bientôt un calendrier



Les représentants du conseil municipal jeunes présentent un modèle du calendrier, accompagnés des gagnants du concours photos, de Mikaël Le Vourch, conseiller délégué à la jeunesse, tout à droite. À ses côtés, Carine et Éric Chouviat, les représentants de l'association Des ballons pour grandir.

Le projet du conseil municipal jeunes (CMJ) est dans sa phase finale. Lancée à la rentrée de septembre 2022, l'idée était de créer et de vendre des calendriers. La recette de cette opération sera reversée entièrement à une association choisie par les enfants : Des ballons pour grandir. Les jeunes ont donc organisé un concours photos pour illustrer ce calendrier perpétuel.

En tout, 26 photographes ont présenté 150 photos au total. « Le plus difficile, c'est de choisir les meilleures photos », ont répondu en chœur les sept jeunes conseillers présents, jeudi 8 juin. Douze photos ont été retenues. Le premier prix est décerné à Gaël Renou. Il devance Céline Grimault et Olivier Bioteau.

Le tirage du calendrier est en cours de finalisation. Il y aura deux modèles pour ce calendrier perpétuel : le format chevalet ou accroché. La vente est organisée par la structure jeunesse, le Spot, et fixée à 10 € l'unité.

Léa Gilles et Martin Bouchaud, les responsables du Spot, accompagnés de Mikaël Le Vourch, délégué à la Jeunesse et aux Affaires scolaires, ont félicité l'engagement et le travail du CMJ. Carine et Éric Chouviat, représentants de l'association Des ballons pour grandir, ont remercié tous les enfants pour leur initiative.

Ouest-France, le 14 juin 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Le Conseil Municipal des Enfants est entré dans ses fonctions !



Conseil Municipal des enfants 2023/2024

La réunion d'investiture du Conseil Municipal des Enfants pour 2023-2024 s'est tenue le jeudi 21 septembre, en fin d'après-midi dans la salle du Conseil de la mairie.

Les enfants, élus par leurs camarades en avril dernier pour les représenter, ont été accueillis par Marc Bernier, élu à la Citoyenneté, et la Maire qui leur ont remis leurs écharpes tricolores et leurs livrets d'accueil.

Chaque année, les élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) choisissent ensemble un des projets proposés pendant leur campagne électorale, et le réalisent.

Le CME se rencontre une fois par mois pour élaborer ce projet et le mettre en œuvre, accompagnés de Léa et Martin, les animateurs de la structure jeunesse.

Info Locale Ouest-France, le 25 septembre 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Les élus du conseil municipal des enfants ont été investis



Les nouveaux élus du conseil municipal enfants, jeudi, en compagnie de leurs encadrants et d'élus.

Jeudi, en fin d'après-midi, la cérémonie d'investiture du conseil municipal des enfants s'est tenue dans la salle du conseil de la mairie. Ces jeunes conseillers, élus par leurs camarades en avril pour les représenter, ont été accueillis par Marc Bernier, élu à la citoyenneté, et par Marie-Madeleine Monnier, la maire, qui leur ont remis leur écharpe tricolore et leur livret d'accueil.

Le conseil municipal des enfants se réunit en moyenne une fois par mois pour, d'abord, choisir et élaborer un projet pour l'année à venir, le valider et enfin le mettre en œuvre. Dans cette démarche, ils sont accompagnés de Léa Gilles et Martin Bouchaud, animateurs de la structure jeunesse le Spot.

Ouest-France, le 27 septembre 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

Le nouveau conseil des enfants a pris place



Le conseil municipal des enfants investi à la mairie.

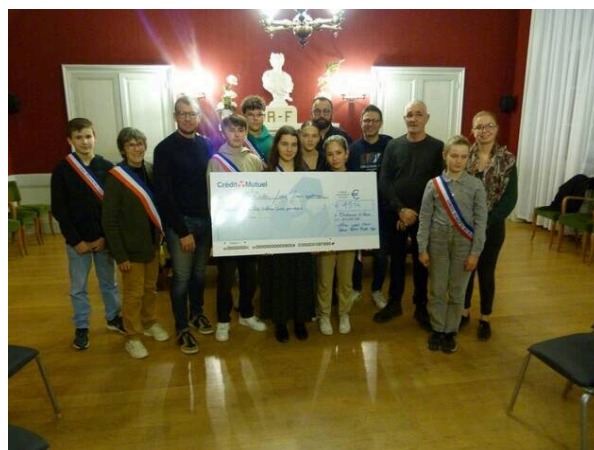
La réunion d'investiture du conseil municipal des enfants (CME) pour 2023-2024 s'est tenue jeudi 21 septembre, en fin d'après-midi dans la salle du conseil de la mairie. Les enfants, élus par leurs camarades en avril dernier pour les représenter, ont été accueillis par Marc Bernier, élu à la citoyenneté, et la maire, Marie-Madeleine Monnier. Ils leur ont remis leurs écharpes tricolores et leurs livrets d'accueil.

Pour rappel, le CME, élu pour un an, est constitué de seize enfants de CM1 et CM2 des deux écoles élémentaires de la commune. Il se réunit une fois par mois pour élaborer un projet et le mettre en œuvre dans la limite d'un budget que leur alloue le conseil municipal. Les jeunes sont accompagnés de Léa et Martin, les animateurs de la structure jeunesse.

Le Courrier de l'Ouest, le 28 septembre 2023

Les jeunes élus de Chalonnnes-sur-Loire ont la main sur le cœur

Les élus du conseil municipal des jeunes de Chalonnnes sur Loire, Maine et Loire, reversent à l'association Des ballons pour grandir tout le fruit de leurs efforts.



En compagnie de Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes, Mikaël Le Vourch, délégué à la jeunesse, et les responsables du Spot, Martin Bouchaud et Léa Gilles, les jeunes élus du CMJ ont remis un chèque de 1 914 € aux représentants de l'association Des ballons pour grandir : Mickaël Godicheau, à gauche du chèque, et Francis Bouvier à droite du chèque.

Vendredi 8 décembre 2023, les élus du conseil municipal des jeunes (CMJ) de Chalonnnes sur Loire (Maine-et-Loire) avaient invité les représentants de l'association Des ballons pour grandir pour leur remettre un chèque de 1 914 €. « Cette belle somme est le fruit du travail d'une année. C'est la finalité de leur projet initial, bien construit, avec un super groupe », commente Martin Bouchaud, le responsable de la structure jeunesse.

Élus au conseil municipal des jeunes en janvier 2022, les représentants des classes de 6e et 5e des écoles Joubert et Saint-Joseph, ont débattu pour choisir leur projet de mandat. Les premières idées concernaient surtout des projets écologiques.

Mais le choix s'est porté sur l'aide à une association caritative. Tous ont suivi le panache d'Eloïse qui avait présenté l'association Des ballons pour grandir. Elle a été la plus convaincante.

Garder les douze meilleurs photos

L'association choisie, il restait à trouver le moyen de récupérer de l'argent : une vente de calendriers. Tous ont travaillé sur le sujet d'arrache-pied. Ils ont organisé un concours photos. 26 photographes ont présenté 150 photos. « Le plus dur était de garder les douze meilleurs pour notre calendrier. » Il

restait la mise en page, le format du calendrier, avant le lancement des 300 tirages en fin d'année scolaire.

Près des deux tiers des calendriers ont été vendus au prix de 10 €. À ce gain s'ajoute la petite recette du CME qui souhaitait aussi donner à la même association, soit un total de 1914 €. « Vous pouvez être fiers de vous, a souligné la maire. Je suis heureuse de voir le travail de cette jeunesse chalonnaise. Le reste de vos calendriers sera offert aux nouveaux arrivants et aux jeunes mariés comme une belle image de la ville. »

De coûteuses recherches

L'association, basée à Saint-Aubin-de-Luigné, commune déléguée de Val-de-Layon, aide à lutter contre le cancer des enfants. Les familles Chouviat et Godicheau sont les initiateurs de cette organisation locale. Elle est forte aujourd'hui de 110 familles adhérentes. Elle a organisé ou participé à 17 événements en 2022 pour collecter des fonds. Elle était présente le troisième week-end de septembre pour Septembre en or, consacré au cancer pédiatrique.

Les recherches coûtent cher car le travail est sur le long terme. Mickaël Godicheau, représentant de l'association, a remercié tous les enfants pour leur engagement, et les a éclairés : « Votre argent va servir à acheter du matériel pour les enfants dans leur nouvelle cuisine à l'hôpital, mais aussi des cadeaux pour Noël. Grâce à vous, ils vont vivre un peu mieux. »

Ouest-France, le 13 décembre 2023

— 2024 —

Chalonnnes-sur-Loire.
Nouvelle élection
pour le conseil des jeunes



Marie-Madeleine Monnier, maire, au centre, avec des conseillers municipaux et une partie des nouveaux élus du conseil des jeunes, vendredi.

Vendredi, des élections pour le renouvellement du conseil municipal des jeunes étaient organisées au collège Saint-Exupéry et au collège de l'Armangé. Des élections identiques à celles des aînés : des isolements, une urne, un registre de signature, mais aussi une campagne d'affichage en amont. Cinq élèves de chaque école ont été élus, sur les 18 candidats. Le nombre d'inscrits est de 450 pour 429 votants.

Pour les 6e, les élus de Saint-Exupéry sont Zélie Noël, Ambre Brouard et Lucien Garnaud ; Ambre Pia et Léandre Badaire pour les 5e. Les élus du collège de l'Armangé sont Samia Clinquart et Justine Durand pour les 6e et Charlotte Denis, Faustine Dupin et Paulin Guilon pour les 5e. Madame la maire les a tous encouragés pour cet engagement d'un an et demi. « Vous avez vécu aujourd'hui une élection du même ordre qu'un conseil municipal adulte. Votre engagement à la même valeur. Votre première tâche sera de choisir un projet commun d'intérêt collectif. »

Parmi ces dix élus, trois ont déjà vécu un conseil municipal enfant en CM1 et CM2 : Faustine Dupin, Lucien Garnaud et Paulin Guilon. Leurs encadrants, Martin Bouchaud et Léa Gilles, animateurs à la structure jeunesse, ont déjà fixé la date de leur premier conseil, au 15 février.

Ouest-France, le 22 janvier 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Conseil municipal des jeunes : dix nouveaux conseillers élus



Les jeunes expriment leurs remerciements au micro de Marie-Madeleine Monnier, maire, dans la salle du conseil.

Le vendredi 19 janvier dernier, étaient organisées les élections pour constituer le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). 10 jeunes de 6e et de 5e des collèges publics et privés St Exupéry et l'Armangé ont été élus pour un mandat d'un an et demi.

« Dans la journée, ce sont 429 jeunes (sur 450 inscrits) qui se sont exprimés comme les adultes le font lors des différents scrutins. Je félicite d'avance les futurs élus et exprime tout mon soutien à ceux qui ont été battus mais qui doivent être respectés pour leurs engagements. C'est la loi de la démocratie ! a souligné Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes. Les 18 candidats avaient présenté par voie d'affiche, un projet pour la ville. En présence de plusieurs élus, des responsables des collèges et des parents, Mikaël Le Vourch, conseiller à la jeunesse et aux affaires scolaires, a annoncé les résultats en salle du conseil.

Ainsi, ont été élus :

Pour le collège St-Exupéry : Zélie Noël, Ambre Brouard et Lucien Garnaud pour les 6e et Ambre Pia et Léandre Badaire pour les 5e.

Pour le collège l'Armangé : Samia Clinquart et Justine Durand pour les 6e et Charlotte Denis, Faustine Dupin et Paulin Guilon pour les 5e.

Martin Bouchaud (responsable du spot jeunesse) assisté de Léa Gilles (animatrice) a annoncé que ce nouveau Conseil des jeunes se réunira le 15 février prochain pour décider du projet commun qu'il mettra en œuvre pour la ville dans le respect du budget alloué.

Le Courrier de l'Ouest, le 25 janvier 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

« On attend le city-stade depuis des années »



De gauche à droite : Faustine Dupin (CMJ), Léandre Badaire (CMJ), William Poissonneau (1er adjoint et directeur de la MFR), Victor Moreau (CME), Richard Viau, Zoé Robert (CME), Steeve Bossé et Martin Bouchaud.

Il était attendu depuis longtemps. Zoé, Faustine, Léandre et Victor, d'excellents ambassadeurs, sont très impliqués dans le projet du city-stade.

Mardi, le minibus de la commune a sillonné, 3 h 30 durant, une partie du département pour visiter sept city-stades (Maison familiale rurale de Chalonnnes, La Possonnière, Saint Jean de Linières, Beaucouzé, Bouchemaine, Saint-Aubin-de-Luigné et Chaudefonds).

Quatre représentants du Conseil municipal des enfants (CME) et du Conseil municipal des jeunes (CMJ) ont été désignés par leurs pairs pour noter les points forts et les points faibles de chacune des structures visitées.

« Combien le budget ? »

Ce projet 2024 est géré par le service des sports, en lien avec les services techniques. Il est évident qu'il ne peut pas être élaboré que sur plan. Il fallait donc concrètement aller voir des city-stades en associant les futurs utilisateurs, c'est pourquoi des conseillers du CME et CMJ ont été intégrés à la démarche indique Richard Viau, adjoint au sport.

Zoé, Faustine, Léandre et Victor ont été d'excellents ambassadeurs. Ils se sont bien impliqués et ont testé, en conditions réelles, les différents revêtements et matériaux employés. Ils ont complété un questionnaire et ont déjà des avis bien définis sur leur futur city-stade. On attend le city-stade depuis des années, on est content d'être associés confie Faustine, très impliquée. Elle va même jusqu'à poser la question : C'est combien le budget pour le projet ? Martin Bouchaud, responsable du Spot et Steeve, responsable du service des sports, ont bien noté les remarques. Une restitution sera faite aux membres du comité de pilotage.

Le Courrier de l'Ouest, le 23 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Jeunes et élus ont testé
des terrains multisports



De gauche à droite, Faustine Dupin (CMJ), Léandre Badaire (CMJ), William Poissonneau (1er adjoint et directeur de la MFR), Victor Moreau (CME), Richard Viau (adjoint aux sports et aux jumelages), Zoé Robert (CME), Steeve Bossé, responsable service des sports, et Martin Bouchaud, responsable du Spot structure jeunesse.

Richard Viau, adjoint aux sports et aux jumelages, annonce un projet de terrain multisport pour 2024 : « Ce projet est géré par le service des sports en lien avec les services techniques. Il ne pouvait pas être élaboré que sur plans. Il fallait aller voir des

terrains multisports en associant les futurs utilisateurs. »

Mardi 19 mars, le minibus de la commune a sillonné une partie du département pour visiter sept terrains multisports : La Possonnière, Saint-Jean-de-Linières, Beaucouzé, Bouchemaine, Saint Aubin de Luigné, Chaudfonds-sur-Layon et celui de la Maison familiale rurale de Chalonnnes sur Loire.

À bord du bus, deux élus, le responsable des sports de la ville, le responsable de la structure jeunesse, deux représentants du conseil municipal des enfants et deux du conseil municipal des jeunes.

Zoé, Faustine, Léandre et Victor ont été d'excellents ambassadeurs. Ils se sont bien impliqués et ont testé en conditions réelles, les différents revêtements et matériaux employés.

Une restitution sera faite aux membres du comité de pilotage et à Mikaël Le Vourch, délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires.

Ouest-France, le 25 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Ils l'ont imaginé,
le Village olympique est né



Le CME au complet présente son projet aux élus.

En prélude du conseil municipal du 18 mars, le Conseil municipal des enfants (CME), au

grand complet (16 enfants), a présenté son projet aux élus.

Accompagnés par Martin Bouchaud, responsable du spot jeunesse, les enfants ont expliqué leur démarche pour aboutir au projet Village olympique. À la fin de la Semaine olympique, dans les écoles du 8 au 12 avril et sous la houlette de Steeve Bossé, responsable du service des sports, ils vont proposer un temps fort sportif.

Les activités prévues : un mur d'escalade gonflable, un puissance 4 basket, une cage interactive, de la carabine laser, du floor ball et de l'escrime en fauteuil roulant. Lors de cette journée du vendredi 12 avril, tous les enfants profiteront des structures ainsi que de la dizaine d'ateliers mis en place. Le soir, tous les Chalonnais pourront profiter de ce Village olympique de 16 h 30 à 19 heures, au stade Gaston-Bernier.

Un goûter zéro déchet sera servi par le CME. Ce projet respecte le budget que le Conseil municipal leur a accordé.

Le Courrier de l'Ouest, le 25 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire. Les enfants organiseront une journée olympique



Le conseil municipal des enfants a présenté son projet pour l'année 2024.

Les élus du conseil municipal des enfants ont commencé à se réunir à la rentrée de septembre, avec l'encadrement de Martin Bouchaud et de Léa Gilles. Lundi dernier, en introduction du conseil municipal de la Ville,

chaque enfant a présenté son idée devant les autres, avant le vote.

Le projet qui en ressort est l'organisation d'une journée Jeux olympiques sur le stade Gaston-Bernier, le vendredi 12 avril. En accord avec Steeve Bossé, le responsable du service des sports, cette journée sera la clôture d'une semaine très sportive pour les classes du CP au CM2 des deux écoles. Un village olympique sera installé avec dix ateliers sportifs, avec différentes activités proposées comme un puissance quatre basket, de la carabine laser, du floor ball ou encore de l'escrime en fauteuil roulant. Tous les chalonnais sont invités à partager ce moment, et à un goûter zéro déchet organisé par les enfants, de 16 h 30 à 19 h.

Pour le budget, la mairie met à disposition une somme de 2 500 €, alors que leur premier budget primitif des enfants s'élève à 1 550 €.

Ouest-France, le 26 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire. Résultats des élections du conseil municipal des enfants



Les nouveaux élus du conseil municipal des enfants avec au 2e rang, Florence Dhommé, Christelle Chalumeau-Racineux, Betty Limousin, Marie-Madeleine Monnier, maire, William Poissonneau et Mikaël Le Vourch du conseil municipal adulte. À droite, Martin Bouchaud, le responsable du Spot (structure jeunesse).

Jeudi, à la salle de la Halle-des-Mariniers, Marie-Madeleine Monnier, maire, a dévoilé le résultat des élections du 8e conseil municipal des enfants en compagnie de

Mikaël Le Vourch, conseiller délégué jeunesse et affaires scolaires.

Pour les CE2 et CM1 des écoles Saint-Joseph et Joubert, 37 candidats se présentaient. 144 votants se sont présentés au bureau de vote pour 153 inscrits. Sept bulletins nuls et douze blancs ont été enregistrés.

De l'école Joubert sont élus : Emma Egreau, Mia Robert, Gabin Demas, Emilio Rivet, Lison Richeboeuf, Louise Réthoré, Armel Danard et Armand Millerand.

Pour l'école Saint-Joseph : Elsa Basin, Gabriel Bourrigault-Dhommé, Léo Crasnier, Djéna Boutin, Louane Daudin, Mathilde Genuite, Amna-Hada Jraba et Maxime Vanwalleghem.

Ils sont élus pour une année et vont commencer leur travail dès la rentrée de septembre. « Il n'y a pas de temps à perdre, souligne Martin Bouchaud, responsable du Spot (structure jeunesse). Après avoir fait connaissance, le plus dur, sera de s'accorder sur le choix d'un projet. » Aussi, ils participeront à plusieurs commémorations et auront le plaisir de découvrir le Sénat, en se rendant à Paris, jeudi 31 octobre.

Ouest-France, le 10 juin 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Le nouveau conseil municipal des enfants s'est réuni pour la première fois



Le nouveau conseil municipal des enfants encadré par les animateurs Léa Gilles, à gauche, et Martin Bouchaud, à droite, en présence du maire, Marie-Madeleine Monnier et Mikaël Le Vourch, délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires.

Les nouveaux enfants élus au conseil municipal des enfants (CME) se sont réunis pour la première fois, jeudi 26 septembre, en mairie et en présence de Marie-Madeleine Monnier, maire, Mikaël Le Vourch, élu délégué à la jeunesse et aux affaires scolaires, et Marc Bernier, élu délégué à la citoyenneté et aux actions participatives.

Créée il y a 8 ans, cette instance participative a pour vocation d'initier les jeunes chalonnais à la citoyenneté. Le CME est constitué de 16 élèves de CM1 et CM2 qui ont été élus par leurs pairs dans les deux écoles de la commune, le 6 juin dernier.

Chaque mandat donne lieu à la réalisation d'un projet d'intérêt général. Pour les y accompagner, Léa Gilles, animatrice, et Martin Bouchaud, responsable du service jeunesse, pilotent cette instance.

Les jeunes élus sont : Elsa Basin, Gabriel Bourrigault-Dhommé, Léo Crasnier, Djéna Boutin, Louane Daudin, Mathilde Genuite, Amna-Hada Jraba, Maxime Vanwalleghem, Emma Egreau, Mia Robert, Gabin Demas, Emilio Rivet, Lison Richeboeuf, Louise Réthoré, Armel Danard et Armand Millerand.

Ouest-France, le 5 octobre 2024

Chalonnnes-sur-Loire. Les jeunes du conseil distribuent les colis de Noël



Mathilde Genuite, Elsa Basin et Louane Daudin, encadrée par l'adjointe à la municipalité, Annie Gourdon, ont offert à Pierre Bouyer et son épouse le colis de Noël avec des friandises, la carte de vœux de la maire, et des dessins de Noël.

Les élus du conseil municipal des enfants participent, de nouveau cette année, à la distribution des colis de Noël. Les représentantes du quartier de la Bourgonnière, Elsa Basin, Louane Daudin et Mathilde Genuite ont parcouru leur secteur, accompagnées d'Annie Gourdon, adjointe à la municipalité.

Elles ont frappé aux portes des personnes qui ont plus de 80 ans, et qui n'ont pas pu se déplacer au repas de fin d'année organisé en octobre par la résidence Soleil de Loire et les jeunes du Spot (structure jeunesse). Ce petit geste au profit des aînés, est proposé dans tous les quartiers de la ville par la municipalité de Chalonnnes-sur-Loire et organisé par le centre communal d'action sociale.

En ce mercredi après-midi, une dizaine de colis ont trouvé preneurs.

Ouest-France, le 16 décembre 2024

——— 2025 ———

Chalonnnes-sur-Loire. Les petits chalonnais ont leur premier city-stade



Le jour de la réception définitive des travaux, le 26 février. De gauche à droite : Steeve Bossé, responsable service des sports ; Richard Viau, adjoint aux sports ; Mathieu Le Goff, de la société SDU ; et Yannick Besnier, représentant des services techniques.

Un city-stade a ouvert au public le 14 février. La municipalité avait lancé le projet il y a un an. En mars 2024, quatre enfants du conseil municipal des enfants et du conseil municipal jeune ont visité des city-stades dans sept communes. Ils étaient accompagnés par le responsable du spot, le responsable des sports et l'adjoint aux sports.

Les enfants ont donné leur avis en demandant également combien ils avaient de budget. En juillet, la maire Marie-Madeleine Monnier a signé le devis, et les travaux ont débuté en décembre. « Ce city-stade installé au cœur de Chalonnnes est le fruit d'un travail collectif avec les jeunes du CME et du CMJ. Il nous paraissait évident d'associer la jeunesse. L'objectif était de créer un espace multisport pour tous, facilement accessible », analyse Richard Viau, l'élue aux sports.

La structure a été installée à proximité de la maison de l'Enfance fin janvier. Elle comporte des panneaux de basket et mini-basket, des buts de handball et des petits buts brésiliens.

Le sol ne restera pas en enrobé noir. Les jeunes ont choisi des couleurs chatoyantes qui seront apposées au beau temps.

Le coût du projet s'élève à 84 628 € TTC, avec une subvention de 13 200 € du conseil départemental. Et à voir la fréquentation, la structure fait beaucoup d'heureux.

Ouest-France, le 12 mars 2025

